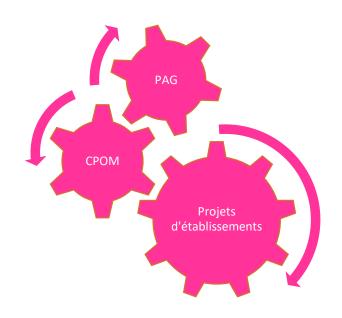


PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

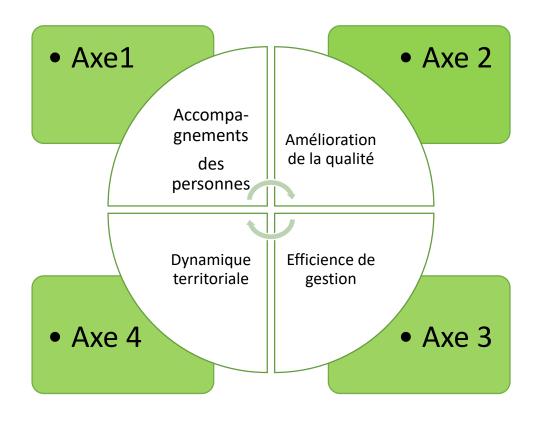
ARTICULATION

- AVEC LE CPOM
- AVEC LES PROJETS D'ETABLISSEMENTS





LES FINALITES DU CPOM



1.1 – JEUNES ADULTES EN AMENDEMENT CRETON

- Diminuer le nombre des jeunes adultes en amendement Creton au sein des IME et plus particulièrement de l'IME Envol.
- Favoriser l'orientation de ces jeunes adultes dans une structure adaptée.
- Libérer des places pour permettre l'accueil d'enfants inscrits sur la liste d'attente.



AXE 1 – ACCOMPAGNEMENT

1.2 - TED ET AUTISME

- Optimiser la prise en charge des enfants et des adultes avec TED dont l'autisme.
- Assurer un suivi de la prise en charge des enfants tout au long du parcours de vie
- Nécessité d'adapter l'organisation et l'accompagnement en fonction du public accueilli : la prise en charge autistique nécessite des connaissances et des ajustements, des formations et de la coordination pour les équipes pluridisciplinaires.

1.3 - INSERTION PROFESSIONNELLE

 Le secteur protégé ne doit plus être une fin en soi mais une étape dans un parcours, pour consolider des compétences permettant de faciliter l'intégration dans le milieu ordinaire.

1.4 – AVANCEE EN AGE

- Permettre à chacun de trouver un accompagnement et rythme qui correspondent à ses capacités et ses attentes.
- Permettre des réponses répondant aux besoins liés à l'avancée en âge.
- Eviter les ruptures de parcours

1.6 - SOINS ET PREVENTION

- Mettre en place une politique d'accès aux soins sur l'ensemble des ESMS :
- Assurer un accès et une continuité des soins dans les ESAT.
- Disposer d'un parcours de soins pour les Usagers
 FAM
- Eviter les situations complexes
- Eviter les ruptures dans les parcours de vie
- Structurer une coopération entre tous les organismes



1.5 - DEFICIENCE PSYCHIQUE

- Permettre aux équipes d'accompagner dans de bonnes conditions les personnes relevant de la déficience psychique
- Offrir aux personnes handicapées psychique un accompagnement adapté

1.7 – ADAPTATION DE L'OFFRE

- Activités des établissements améliorées
- Répondre aux besoins du territoire



- Mettre en place des actions de soutien des aidants pour apporter des outils essentiels à la compréhension des difficultés de la personne en situation de handicap et pour permettre à chaque aidant non professionnel de trouver une solution de soutien adaptée.
- Structurer une politique de guidance parentale.



1.8 - TRANSPORTS

- Optimiser les dépenses et la qualité des prises en charge sur les transports
- Faciliter le transport des Personnes accompagnées vers les établissements quel que soit le lieu de résidence
- Faciliter la mobilité

2.1 - QUALITE

- Conforter l'organisation de la démarche qualité dans chaque établissement en prenant en compte les nouvelles directives, les événements indésirables, les besoins en amélioration.
- Mettre à jour les Outils de la loi 2002 et intégration des recommandations ANESM, HAS et évaluation externe dans la démarche qualité.
- Amélioration des pratiques professionnelles.
- Rendre accessible les documents de communications aux personnes prises en charge.
- Mettre en place une réflexion éthique sur l'Association.



AXE 2 – AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

2.2 – GESTION DES RISQUES

- L'évolution de la règlementation ou encore les recommandations de bonnes pratiques professionnelles amènent nos établissements à répondre à des exigences de sécurité de plus en plus nombreuses .
- Cela sous-entend pour l'ADAPEI de l'Ardèche d'engager une véritable politique de gestion des risques, à travers la mise en œuvre d'un programme global et coordonné.



AXE 3 – UNE ORGANISATION EFFICIENTE

3-1 – RESSOURCES HUMAINES

Se doter d'une stratégie RH, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, qui poursuive les objectifs suivants :

- Parachever les actions entreprises lors du 1^{er} CPOM, dans le cadre global d'une démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Adapter notre savoir-faire aux évolutions Règlementaires, au PRS et au Projet associatif
- Structurer l'organisation et le fonctionnement du service RH à travers 3 volets, issus du guide de contrôle IGAS :
- ⇒ Personnels et qualifications
- ⇒ Formation, accompagnement à la mobilité
- ⇒ Pratiques professionnelles



3-2 - RESSOURCES FINANCIERES

Se doter d'une stratégie économique et financière, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, et qui poursuive les objectifs suivants :

- Parachever les actions entreprises lors du 1^{er} CPOM, dans le cadre global d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, pour une stabilité financière ;
- Adapter notre savoir-faire aux évolutions règlementaires (CPOM, réforme de la tarification des ESMS), au contexte budgétaire national et local, et au Projet associatif.
- Anticiper les impacts liés au poids du GVT
- Structurer l'organisation et le fonctionnement du service RAF à travers volets, issus notamment du guide de contrôle IGAS :
- ⇒ Organisation des responsabilités
- ⇒ Gestion budgétaire
- ⇒ Gestions financière
- ⇒ Performance économique.



3-3 - PATRIMOINE: SECURITE/ACCESSIBILITE/REMISE EN ETAT

- Travaux accessibilité finalisés pour 2016
- Réhabilitation de l'IME Amitié
- Continuité des travaux de réhabilitation de l'ESAT Roiffieux/ESAT Viviers (annexe ESAT Lalevade)
- Réhabilitation de l'atelier « Restauration » de l'ESAT Lalevade en lien avec l'atelier « Cuisine » de l'IME AMITIE
- Mettre un plan d'entretien préventif, pluriannuel du parc immobilier de l'ensemble des établissements



3-4-COMMUNICATION

Se doter d'une stratégie de communication, déclinée en actions pluriannuelles et graduées, et qui poursuive les objectifs suivants :

- ⇒ Faire rayonner l'image associative et son expertise
- Redonner un sentiment d'appartenance et une culture commune
- ⇒ Améliorer la bonne circulation des informations

3-5 - SYSTEMES D'INFORMATION

Consolider et développer le SI est un objectif dont les finalités sont :

- De promouvoir l'utilisation des NTIC
- De construire et partager une culture SI
- D'améliorer ainsi la circulation de l'information « au bon endroit, au bon moment, par le bon acteur qui sait à quoi elle va servir »
- De gagner en efficacité, en confort professionnel et en intérêt pour les missions de chacun (c'est un levier de prévention des RPS)
- De valoriser le sentiment d'appartenance associative.

4-1 – FACILITER LE PARCOURS DES PERSONNES

- Lien avec les réseaux de prévention
- Lien avec le secteur sanitaire et psychiatrique
- Favoriser l'accès au sport et à la culture des usagers
- Favoriser la sortie vers le milieu ordinaire

4-3 - REDUIRE L'ISOLEMENT

- Attirer les professionnels de demain
- Mutualiser des temps de travail
- Capitaliser sur notre agrément formation



AXE 4 – INSCRIPTION DANS
LA DYNAMIQUE
TERRITORIALE

4-2 – AMELIORER L'EFFICIENCE

- Sensibiliser les professionnels de la santé à l'accueil de personnes handicapées
- Parangonnage
- Agir en amont des prises de décisions institutionnelles